

Commune de GERTWILLER
Arrondissement de SÉLESTAT-ERSTEIN
Canton d'OBERNAI
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 mai 2025
Convocation du 06 mai 2025

Étaient présents : M. Rémy HUCHELMANN – Mme Suzanne GRAFF – M. Stéphane RISS – M. Gabriel ROSFELDER - M. Guy THOMANN – M. Hubert ROCHELLE - Mme Evelyne TRUTT – M. Christian GRAF – Mme Frédérique HUCHELMANN - M. Christian FREY – Mme Elisabeth MEYER-BRENNER – Mme Pascale LECOURT-HABSIGER

Absents excusés : Mme Sabrina HORN

Secrétaire de Séance : Mme Suzanne GRAFF

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Rémy HUCHELMANN, Maire de Gertwiller.

Approbation du PV du 20 mars 2025 : Approuvé à l'unanimité

1. Taxes locales : Vote des taux de la fiscalité directe locale : Fixation des taux d'imposition pour l'année 2025 : délibération n°15

Annule et remplace la délibération 11 du 20 mars 2025.

Après un retour de la préfecture en date du 22 avril 2025, nous sommes dans l'obligation de délibérer à nouveau sur les taux.

En effet, nous avons opté pour maintenir le taux de la taxe foncière non bâties (TFNB) et d'augmenter de 3 % les autres taux d'imposition (TH – TFB), cependant cette décision ne respecte pas les règles de lien précisées par l'article 1636B sexies I-b-1 du Code général des impôts (CGI).

Après délibération, il est proposé, suite à ces informations, d'augmenter de 3 % l'ensemble des taux d'imposition en 2025 et de les porter à :

TH : 17,24 %
TFB : 24,81 %
TFNB : 37,94 %
CFE : - %

Vote : 12 voix POUR

2. Droit de stationnement : délibération n°16

M. le Maire informe le conseil municipal qu'une demande pour le stationnement d'une remorque food-truck proposant une cuisine asiatique a été reçu par mail.

Après délibération, le Conseil Municipal,

AUTORISE stationnement

SOLLICITE une participation de 20 euros chaque jour de stationnement

CHARGE M. le Maire de toutes les formalités administratives

Vote : 12 voix POUR

3. Marché de travaux de voirie – demande de Subvention : délibération n° 17

Par délibération n° 20 du 29 mai 2024 nous avons approuvé l'avant-projet pour le marché de travaux de voirie.

Par la présente nous sollicitons une aide financière auprès de la région Grand Est.

De plus, la Paroisse Protestante de Gertwiller, propose une aide financière pour les travaux autour de l'église Communale.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

SOLLICITE une subvention auprès de la région Grand Est

CHARGE Monsieur le Maire des démarches administratives

ACCEPTTE l'aide financière proposé par la Paroisse Protestante

CHARGE M. le Maire de remercier la paroisse protestante pour la subvention allouée à la Commune

Vote : 12 voix POUR

4. Subvention : délibération n° 18

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

ALLOUE la subvention suivante :

- Arahm pour un montant de 20 euros
- Association Loisirs et Culture pour un montant de 1€/habitant soit 1295 € pour l'année 2025

Vote : 12 voix POUR

5. Divers

Les élèves ainsi que le corps enseignant de l'école élémentaire remercient M. le Maire et les membres du Conseil Municipal pour la subvention allouée à la semaine de cirque qui a eu du 24 au 28 mars 2025.

La séance est levée à 19h30

Copie certifiée conforme
Gertwiller, le 19 mai 2025

Le Maire :



Rémy HUCHELMANN